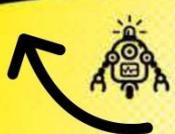




COLLECTE DE SAPINS

LES SAPINS COLLECTÉS
SERONT RECYCLÉS



Du 29 DECEMBRE
Au 12 JANVIER



SONT ACCEPTES

- LES SAPINS NATURELS AVEC OU SANS SOCLE EN BOIS (CROIX, BUCHETTE...)



SONT INTERDITS

- LES SACS À SAPINS ET FILETS
- LES POTS
- LES SAPINS EN PLASTIQUE
- LES SAPINS NATURELS AVEC NEIGE ARTIFICIELLE
- LES GUIRLANDES ET AUTRES DÉCORATIONS



Aire de jeux, parking des écoles